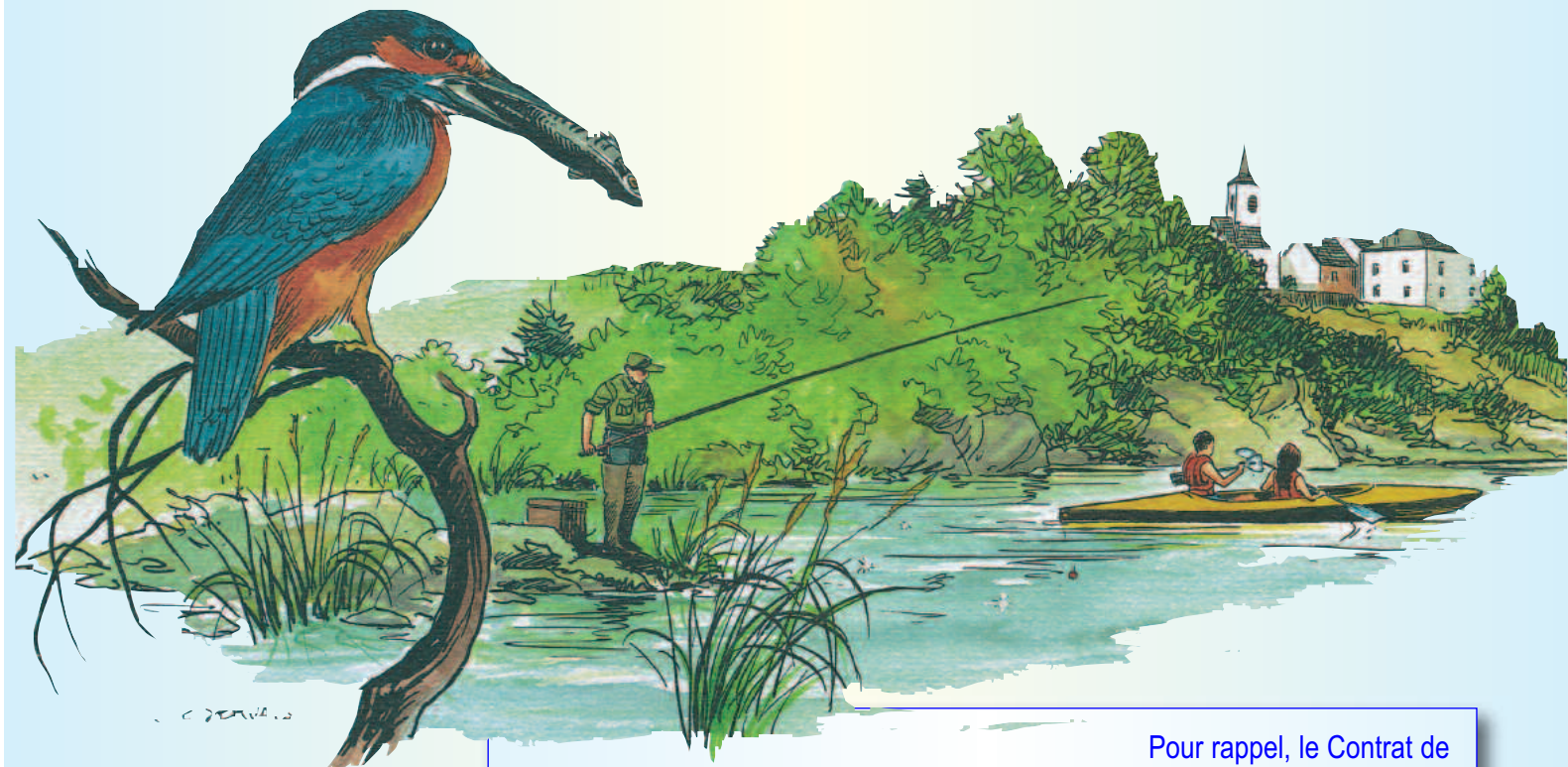


Info Semois-Chiers n°1

Bulletin de liaison des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy. Trimestriel. Mars 2008.

ULG - Campus d'Arlon - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement - Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



Pour rappel, le Contrat de rivière est un outil de GESTION PARTICIPATIVE de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin.

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



Le Mot du Président

Edité après la signature des nouveaux programmes d'actions le 14 décembre 2007 à Stockem, le numéro spécial, commun aux Contrats de Rivière de la Semois et du Ton-Messancy, annonçait déjà la couleur et marquait notre volonté d'unir nos deux destinées.

Il faut en effet savoir que le livre 2 du Code de l'Eau et de l'Environnement prévoit, à terme, la fusion des Contrats de Rivière par sous-bassins hydrographiques et dans l'attente de la parution des arrêtés d'exécution, nous voulons conserver l'ardeur d'avance qui nous caractérise dans bien des domaines.

Les deux Contrats de Rivière continueront donc d'exister avec leurs particularités, leurs spécificités mais chaque fois que cela sera possible, les coordinateurs, maîtres d'œuvre, partenaires publics et privés collaboreront étroitement en regroupant leurs expériences, mais également leurs énergies et leurs moyens. Un même fil conducteur ne nous anime-t-il pas toutes et tous ?

A ce titre, le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois et du Contrat de Rivière Ton-Messancy sera désormais unique et commun. Vous tenez donc entre vos mains le nouveau né de ce mariage annoncé, l'« Info Semois-Chiers », à qui je souhaite bon vent et bon cap !

Dans un domaine différent, j'ai le plaisir de vous annoncer l'opération « communes et rivières propres » qui se déroulera sur tout notre bassin le 12 avril prochain.

J'invite d'ores et déjà les vingt communes partenaires des deux Contrats de Rivière à relayer l'invitation et à mettre tout en œuvre pour que cette journée connaisse un véritable succès. Il est certes consternant de devoir se mobiliser pour nettoyer des endroits souillés par d'autres mais notre exemple, votre exemple, seront les meilleurs ambassadeurs face aux distraits ou ignorants qui, sans état d'âme, polluent et enlaidissent notre région.

La protection mais aussi à la mise en valeur de notre patrimoine et de notre environnement nécessitent des efforts constants et pourtant ... En cette journée du 12 avril, toute aide sera appréciée, voire la bienvenue. D'avance merci pour nos rivières et nos communes.

Michel Yans,
Président du Comité de rivière Ton - Messancy.

L'Info Semois-Chiers est un bulletin de liaison trimestriel des Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy (gratuit).

Le Contrat de Rivière Semois, présidé par M. Jean GUILLAUME, est soutenu par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les communes de Arlon, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Paliseul, Tintigny, Vresse-sur-Semois et par Valvert.

Le Contrat de Rivière Ton-Messancy, présidé par M. Michel YANS, est soutenu par la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les communes de Arlon, Aubange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Virton et par Valvert, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de Rivière Semois et du Contrat de Rivière Ton-Messancy



Secrétariats

ULg. - Campus d'Arlon (Ex-FUL)
Av. de Longwy, 185
6700 - ARLON

Tél. : (32) 63 /23.08.52 - 23.08.93 - 23.09.41

Fax : (32) 63/23.08.00

mtassin@ulg.ac.be; cmarchal@ulg.ac.be et
czintz@ulg.ac.be

Sites Internet : <http://www.semois-semoy.org>
<http://www.ton-messancy.be>

Comité de rédaction :

Mélanie Tassin
Céline Zintz
Carine Marchal
Francis Rosillon
Jérôme Lobet

Illustrations : Bernard Nicolas

Editeur responsable : Francis Rosillon
ULg., Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



Les Journées wallonnes de l'Eau 15 et 16 mars 2008

Alors que les journées des 15 et 16 mars sont consacrées à la découverte de l'eau sous toutes ses formes pour un public plus familial (cf. programme ci-contre), les 13 et 14 mars sont quant à elles destinées aux diverses écoles du sous-bassin. Diverses animations, dont nous vous ferons l'écho dans le prochain numéro de l'Info-Semois-Chiers, leur sont proposées. Citons en exemple : les analyses de la qualité de l'eau par des tests colorimétriques, la découverte de l'usine de mise en bouteille de Valvert, ou encore visites de piscicultures ou des initiations à la pêche.



JOURNEES GRAND PUBLIC Samedi 15 et/ou dimanche 16 mars

Le cron et sa source (promenade n°1).

Promenade pédestre balisée de 12 km. Libre parcours. A voir : sources, lavoirs, cron de Lahage, et château d'eau, ...

Organisation : Cuestas asbl et les cellules de coordination des CR Ton-Messancy et Semois. Réalisation : SI Tintigny.

Lieu de rendez-vous : village de Lahage. Le départ de la promenade se situe rue de Saint-Hubert, au carrefour en contrebas du 2^{ème} lavoir.

Durée : 2h30.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063/457.126).

Inscription obligatoire et renseignements: Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy (063/230.893 et 063/230.941).

La Meixoise (promenade n°2).

Promenade pédestre balisée de 9,5 km. Libre parcours. A voir : sources, ruisseaux, captages, ...

Organisation : Cuestas asbl et les cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy. Réalisation : Maison du Tourisme de Gaume.

Lieu de rendez-vous : point de départ : passage à niveau à Meix-devant-Virton. Dans Meix-devant-Virton prendre la direction de Lahage, le passage à niveau est situé un peu plus loin sur la droite.

Durée : 2h00.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063 457 126).

Inscription obligatoire et renseignements : Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy (063/230.893 et 063/230.941).



La fontaine aux Bouillons (promenade n°3).

Promenade pédestre de 6 km. Libre parcours. A voir : sources, ruisseaux, ancienne platinerie, ...

Organisation : Cuestas asbl et les cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy. Réalisation : Cuestas asbl.

Lieu de rendez-vous : quitter Gérouville en direction de Meix-devant-Virton. Après 1 km, prendre à gauche en direction de Tintigny-Jamoinne. Peu après un chemin part sur la droite.

Durée : 1h00.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063/457.126).

Chemin des Ouvriers des Forges (promenade n°4)

Promenade pédestre balisée de 11 km. Libre parcours. A voir : château d'eau, réservoir, station d'épuration, anciennes forges, marais de Rawez,...

Organisation : Cuestas asbl et la cellule de coordination du CR Semois. Réalisation : SI Tintigny.

Point de départ : Château d'eau de Saint-Vincent. Au pied de l'église de Saint-Vincent, prendre la direction de Bellefontaine. Sur les hauteurs du village (carrefour avec croix), tourner à gauche.

Durée : 2h00.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063 457 126).



Villers-sur-Semois à Mortinsart (promenade n°5)

Promenade pédestre balisée de 7 km. Libre parcours. A voir : lavoirs, réservoir, vallée de la Rulles, ...

Organisation : Cuestas asbl et la cellule de coordination du CR Semois. Réalisation : SI Etalle.

Point de départ : église de Villers-sur-Semois. Sur la nationale Arlon - Florenville à hauteur de Sainte-Marie-sur-Semois, tourner vers Villers-sur-Semois.

Durée : 1h30.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063 457 126).

Promenade des sources (promenade n°6).

Promenade pédestre balisée de 10 km. Libre parcours. A voir : sources, lavoirs, captages, château d'eau, anciennes forges ...

Organisation : Cuestas asbl et les Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy. Réalisation : SI Etalle.

Lieu de rendez-vous : point de départ : sites des anciennes forges de Montauban. Au départ du village de Buzenol, prendre la direction de Montauban, les ruines des forges se situent 2 km plus loin.

Durée : 2h00.

Matériel à emporter : chaussures de marche, documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau) disponibles aux CR Semois et CR Ton-Messancy et à Cuestas asbl (à Bellefontaine - 063/457.126).

Samedi 15 mars

Visite de la pisciculture de la « Fontaine aux truites » de Gérouville : de l'œuf à la truite.

Visite de la pisciculture: salle d'alevinage, descriptions des différentes espèces d'élevage, leur destination, ...

Organisation : la pisciculture de la « Fontaine aux truites » de Gérouville.

Lieu de rendez-vous : Chaussée Romaine, 1 à 6769 Gérouville.

Horaire précis : de 14h00 à 15h30 et de 15h30 à 17h00 suivant le nombre d'inscriptions. Groupe de maximum 20 personnes.

Durée : 1h30.

Matériel à emporter : **bottes obligatoires.**

Accès pour les personnes à mobilité réduite: non.

Inscription obligatoire et renseignements : Contrat de Rivière Ton-Messancy.



Quels poissons pour la Semois et ses affluents ?

Visite commentée de la pisciculture de Sainte-Cécile (DNF - Cantonnement de Florenville).

Présentation de la gestion de la pisciculture et des diverses espèces de poisson présentes en vallée de Semois.

Organisation : DNF - Cantonnement de Florenville.

Itinéraire conseillé : joindre Sainte-Cécile centre ; suivre les fléchages à partir de l'église.

Horaire précis : de 14h à 16h.

Durée : 1h.

Matériel à emporter : bottes.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : non.

Inscription obligatoire et renseignements : au CR Semois.

Découverte entre rivière et poissons.

Promenade pédestre le long de la Rulles, au départ de la Maison de la Pêche. Balade guidée de découverte du milieu aquatique et plus particulièrement de sa faune piscicole.

Organisation : Maison de la Pêche de Luxembourg.

Lieu de rendez-vous : Maison de la Pêche, Rue des Rames, 23 à Habay-la-Neuve.

Itinéraire conseillé : sur l'axe routier Habay-Léglise, le long de la N40, en bordure de l'étang de Bologne.

Horaire précis : de 14h à 18h. Départs de 4 promenades guidées dès : 14 h, 14 h 30, 16 h et 16 h 30.

Durée : 1 h 30 par groupe.

Matériel à emporter : bonnes chaussures de marche ou bottes.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : accès possible à la Maison de la Pêche.

Inscription obligatoire et renseignements : au CR Semois.

A la découverte de nos mardelles ...

Visite guidée de quelques mardelles de prairie et de forêt entre la Semois et la Rulles : leurs caractéristiques, leur formation, la faune et la flore, les mesures de protection agro-environnementales. Une animation de Pierre Lemaire, Guide du Terroir de Gaume, Gaume Découverte, ASBL. La brochure « A la découverte de nos mardelles » vous sera gracieusement offerte à l'occasion de cette animation.



Organisation : Gaume Découverte.

Lieu de rendez-vous : Place des Chasseurs Ardennais (devant l'église) à Etalle.

Horaire précis : départ 14h00.

Durée : 1h30.

Matériel à emporter : bonnes chaussures de marche ou bottes. Chiens interdits même en laisse.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : accès possible en voiture pour la plupart des sites prévus.

Inscription et renseignements : Pierre Lemaire ; pierre.lemaire@mac.com ou auprès du CR Semois.

Dimanche 16 mars

Inauguration de la station d'épuration de Jamoigne.

Journée portes ouvertes destinée au grand public afin de découvrir la toute nouvelle station d'épuration de Jamoigne (son fonctionnement, le système d'assainissement choisi,...). Visite guidée par les conseillers en environnement et des techniciens de l'AIVE. Rejoignez-nous si vous voulez en savoir plus sur l'assainissement et la gestion du cycle de l'eau.

Organisation : AIVE (Intercommunale).

Lieu de rendez-vous : Station d'épuration de Jamoigne : 18, rue de la Saboterie à Izel.

Horaire précis : visite de 10h00 à 16h00.

Durée : 30 à 45 minutes.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : oui
Renseignements : AIVE - Pierre Santiquian au 063/23.18.70, pierre.santiquian@idelux-aive.be

Rallye touristique (voiture) sur le thème de l'eau.

Plus de 90 km à parcourir pour découvrir le circuit de l'eau à travers les trois communes d'Etalle, Tintigny et Meix-devant-Virton. Via des épreuves de terrain et des questions d'observations et de réflexions, découverte de l'eau et de ses usages.

Organisation : les cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy.

Lieu de rendez-vous : accueil et départ du rallye : « Croix-Rouge » - au carrefour des N87 (Etalle-Virton) et N879 (Tintigny-Ethe). Distribution de documents (fiches pédestres, carte, et guide du circuit de l'eau).

Horaire précis : départ de 13h00 à 14h00.

Durée : 3h30.

Inscription obligatoire et renseignements : Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy

Promenade au fil de l'eau ... à Lamorteau.

Promenade du Radru et son moulin.

Organisation : Gaume-Environnement asbl J-M Stasser.

Lieu de rendez-vous : ancienne gare de Lamorteau.

Horaire précis : 14h00.

Durée : 3h00.

Matériel à emporter : bottes.

Accès pour les personnes à mobilité réduite : non.

Inscription et renseignements : J-M Stasser au 063/67.84.65.

Inscription et renseignements :

Contrats de Rivière Semois
et Ton-Messancy
063/230.893 et 063/230.941.
mtassin@ulg.ac.be
czintz@ulg.ac.be

Amphibiens et reptiles de nos régions

Sept espèces de reptiles et quatorze espèces d'amphibiens sont indigènes en Wallonie : toutes sauf une existaient dans les bassins de la Semois et/ou de la Chiers (voir tableau ci-dessous). Ce peuplement est un des plus riches de Wallonie. Sans doute en place depuis des siècles, il résulte en ordre principal de l'histoire des habitats, de l'empreinte humaine et des conditions climatiques. A une échelle plus fine, les distributions sont à l'évidence aussi modelées par d'autres facteurs : ainsi, les vallées sont un facteur majeur de diversité, historiquement accentué par leur fonction de couloir de colonisation.

Une évolution globalement défavorable

Les pressions sur les espèces sont multiples et leur action se fait souvent sentir depuis des décennies, parfois davantage. Se surimposant à l'action de facteurs naturels, les facteurs anthropiques de déclin ont finalement abouti à un impact majeur. Les espèces pionnières, comme le Crapaud calamite, sont parmi les plus menacées en raison de la raréfaction et de l'évolution de ces milieux par un aménagement rigide du territoire et une gestion figée privilégiant des milieux stables et évolués.

Il en est de même d'espèces des stades préforestiers et des landes, tel que le Lézard des souches. Au total, la quasi totalité des espèces indigènes connaissent une évolution défavorable à des degrés divers.

Comme partout ailleurs, la problématique des habitats est majeure depuis le 19^{ème} siècle. Les espèces écologiquement plus spécialisées et aux distributions "en taches" sont davantage exposées. Elles voient leur aire s'amenuiser en raison des pertes et fragmentations

d'habitats et de facteurs aggravants comme le trafic et les obstacles routiers, les destructions volontaires (serpents et orvets surtout), l'effet de pesticides comme le Roundup

En regard, l'impact de mesures jugées positives reste cosmétique. Par exemple, la rareté des réserves naturelles établies au profit de l'herpétofaune, la faible prise en compte des exigences écologiques dans les plans de gestion d'espaces protégés et le retard pris dans la lutte contre l'eutrophisation et la pollution des eaux de surface.

Dans d'autres cas, les mesures ne compensent pas les pertes : ainsi, les actions financées par les mesures agri-environnementales proposées par la Région et adoptées par un nombre croissant d'agriculteurs ne contrebalancent pas encore les destructions de haies et de petits espaces naturels. Il pourrait en être de même d'aménagements après exploitation de carrières si elles ne tiennent pas compte de guides de bonnes pratiques préparés à l'initiative de la Région wallonne.

En principe, les habitats semi-naturels devraient jouer un rôle crucial dans la conservation des espèces.



Espèces de Wallonie	Présence Semois-Chiers	Importance à l'échelle wallonne	Liste rouge et actions en Wallonie
<i>Salamandre tachetée, Salamandra salamandra</i>	assez commun, manque dans certaines forêts	xx	non menacé
<i>Triton alpestre, Triturus alpestris</i>	commun	x	non menacé
<i>Triton crêté, Triturus cristatus</i>	surtout en Semois, en déclin	xx	en danger, espèce Natura 2000
<i>Triton palmé, Triturus helveticus</i>	commun	x	non menacé
<i>Triton ponctué, Triturus vulgaris</i>	surtout Semois, en déclin	x	presque menacé
<i>Alyte accoucheur, Alytes obstetricans</i>	assez rare, local et en déclin	xx	presque menacé
<i>Sonneur à ventre jaune, Bombina variegata</i>	éteint	-	en danger critique, plan d'action, Natura 2000
<i>Crapaud commun, Bufo bufo</i>	commun	x	non menacé
<i>Crapaud calamite, Bufo calamita</i>	en déclin, population isolée (Lagland)	x	vulnérable
<i>Pélobate brun, Pelobates fuscus</i>	absent	-	-
<i>Rainette arboricole, Hyla arborea</i>	éteinte	-	-
<i>Grenouilles vertes indigènes Rana kl. esculenta + Rana lessonae</i>	commun	x	non menacé
<i>Grenouille rousse, Rana temporaria</i>	commun	x	non menacé
<i>Orvet fragile, Anguis fragilis</i>	commun	x	non menacé
<i>Lézard des souches, Lacerta agilis</i>	rare et local	xxx	en danger, plan d'action (voir encadré)
<i>Lézard vivipare, Zootoca vivipara</i>	commun	x	non menacé
<i>Lézard des murailles, Podarcis muralis</i>	local, en expansion	x	non menacé
<i>Coronelle lisse, Coronella austriaca</i>	rare et local	x	vulnérable
<i>Couleuvre à collier, Natix natix</i>	localisé, population importante dans le bassin du Ton	xx	vulnérable
<i>Vipère péliade, Vipera berus</i>	rare et locale en Semois ardennaise	xx	en danger

En pratique, après un recul historique considérable (- 98% des landes et incultes en 150 ans), ils n'occupent plus qu'une proportion minime de l'espace régional et sont très fragmentés. Devant de tels reculs, la survie des espèces dépend alors en partie de leur capacité à s'adapter à des milieux de substitution. Ainsi, la majorité des sites de nos jours occupés par l'Alyte, le Lézard des souches, le Lézard des murailles ou le Crapaud calamite sont des habitats anthropiques.

La résultante permet in fine de penser que les réponses apportées à ce jour en matière d'aménagement et de gestion du territoire, y compris au niveau des espaces protégés, sont insuffisantes, aucun déclin n'étant enrayé et 9 espèces sur 21 ayant rejoint la liste rouge des espèces menacées (voir tableau).

Pour plus d'infos : voir l'ouvrage « Amphibiens et Reptiles de Wallonie » et les synthèses sur l'herpétofaune dans le « Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon 2006-2007 » disponible sur <http://environnement.wallonie.be>.

Contact : Jean-Paul Jacob, 34 Grand Rue, 6747 Châtillon, jp-jacob@aves.be

Inscrites dans les programmes d'actions des Contrats de rivière du sous-bassin Semois-Chiers, citons les deux projets de protection des batraciens suivants :

- Cartographie des principaux sites de migration de batraciens sur les routes.
- Interventions lors de la migration des batraciens (aménagements, signalisation).

Maîtres d'oeuvre : AVES, Natagora, CNB, ADN.



Plan d'action pour un lézard en danger

Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) est un lézard dont les mâles nuptiaux sont vivement colorés (voir photo). L'espèce est menacée dans le nord-ouest de l'Europe. En Belgique, il est limité à la Lorraine où il a été trouvé dans une quarantaine de sites, presque tous situés dans les bassins de la Semois et de la Chiers. Sa situation s'y dégrade au point que l'espèce est maintenant considérée comme « en danger de disparition ». A l'initiative de la Région wallonne, la réalisation d'un Plan d'action a été confiée à Natagora.

Dans nos régions, ce lézard se cantonne dans des milieux ensoleillés et relativement secs. Le domaine militaire de Lagland est le seul grand site occupé. Les autres sites sont petits et dispersés : pelouses sèches, lisières forestières, carrières, bords de voies ferrées, de routes et de chemins.

L'ensemble des actions proposées contribueront au maintien et à la restauration des populations et auront un impact positif sur d'autres espèces des milieux secs de Lorraine belge.

Appel à données

Le Lézard des souches est une espèce discrète et rare. Afin de pouvoir faire le point sur sa répartition actuelle, nous sommes donc intéressés par toute observation. Si possible, indiquer le lieu précis, l'année et le détail éventuel des individus observés.

L'adresse de contact pour toutes données ou pour de plus amples informations sur le Plan d'action est : Annie Remacle & Jean-Paul Jacob, 34 Grand Rue, 6747 Châtillon, annie.remacle@tiscali.be, jp-jacob@aves.be.



Bilan 2007 en images



C04 - Amélioration de la qualité physico-chimique, biologique et morphologique du ruisseau de Saint-Remy - Province DST



C55 - Réalisation de travaux d'aménagements du lac de Messancy et de ses abords en bassin écrêteur - Commune de Messancy



H07 - Organisation de promenades "nature" ayant pour thème le cours d'eau - Gaume-Environnement asbl



C17 - Poursuite des travaux d'aménagement du lit de la Messancy dans la traversée d'Athus (en 2 phases) - MRW-DGRNE-DCENN-Marche



A03 - Poursuite des campagnes de pêches électriques afin d'évaluer la population piscicole des cours d'eau - MRW-DGRNE-DNF-Service de la Pêche



Dégagement des points de vues et mise en lumière des rochers - CR Semois-Semoy et DNF (cantonnements concernés).



H40 - Organisation des "Journées Wallonnes de l'Eau" - CR Semois et Ton-Messancy



Mise en place d'un système de lagunage permettant le traitement des eaux vertes et blanches de laiterie - Ferme du Chenois.



Poursuite de l'organisation de la "TransSemoisienne" - Défense de la Semois, ASBL.



Entretien (coupe) de la saulaie de Saint-Vincent - DNF-Cantonnement de Virton



Organisation de séances d'information; Ici, en photo, "Rencontre entre acteurs de la rivière" - Cellule de coordination des CR.



H17 - Parrainage d'un ruisseau, d'une source ou d'une fontaine situé(s) à proximité de l'école participante - EFCF de Musson



H18 - Création d'un livret pédagogique de "Parrainage de rivière" à l'intention des enseignants du niveau maternel-primaire et/ou associations d'éducation à l'environnement - CRIE de la Forêt d'Anlier



H20 - Sensibilisation et information à l'attention des enfants (écoles) au monde aquatique de nos rivières - MRW-DGRNE-DNF-Service de la Pêche



(H37) - Organisation de "journées Nature" ou d'animations pour les écoles des bassins du Ton, de la Messancy et de la Semois - Cellule de coordination des CR.

Pollution des eaux de surface par les pesticides, les agriculteurs sont loin d'être les seuls responsables

Selon une étude récente, réalisée par le Dr. Ir. V. Van Bol du Centre d'Etudes et de recherches Vétérinaires et Agrochimique de Tervuren, sur base des chiffres de vente 2003, seulement 51% des pesticides vendus en région wallonne ont une utilisation agricole. Les 49% restants sont utilisés comme suit : 0.5% par le chemin de fer, 3% par les communes, 33% par les jardiniers et 14% tombent dans une classe regroupant tous les usages non-identifiables avec une précision suffisante.

Problématique des surfaces imperméables

Diverses études réalisées au cours des années 90, démontrent que l'application au champ (hormis le long des cours d'eau) n'est pas la cause principale de contamination des eaux. En effet, la partie du produit non interceptée par la végétation va se retrouver dans la couche de sol superficiel (riche en matière organique) où des processus de dégradation biologiques ou physico-chimiques vont entrer en œuvre. En fonction de la molécule utilisée, plus de 90, voire 99% du produit vont finalement disparaître, limitant ainsi les risques de contamination de l'environnement.

Par contre, les pertes ponctuelles réalisées lors de la préparation et du nettoyage du pulvérisateur (renversement, débordement, évacuation des surplus de pulvérisation et des eaux de rinçage ...) ont un impact plus important sur la qualité de nos eaux, de même que les pulvérisations d'allées de garages, de trottoirs et autres parkings. En effet, ces différentes opérations sont pratiquées dans la plupart des cas, sur des surfaces imperméables (béton, asphalte, pavé,...) incapables de fixer et dégrader le produit vu l'absence de matière organique. Lors de pluies (2 mm suffisent), ce produit va être lessivé et entraîné vers le réseau d'égouttage, puis vers les rivières.

Etude et projet pilote du Nil à Walhain

Dans une étude réalisée sur le bassin versant d'un petit ruisseau en zone rurale, le Nil à Walhain (Brabant Wallon), une équipe de chercheurs, une cinquantaine d'agriculteurs et l'administration communale locale ont réussi à quantifier les différentes voies d'entrées des pesticides dans les eaux de surface. Au terme de cette étude, le pourcentage de la quantité appliquée retrouvé dans les eaux du Nil était inférieur à 2.5 % pour l'ensemble des pesticides utilisés par les agriculteurs, par contre ce pourcentage variait entre 16 et 80 % pour les molécules utilisées par le secteur non-agricole.

Suite à cette étude, un projet pilote a permis à la cinquantaine d'agriculteurs, en compagnie de l'équipe de chercheurs, de diminuer l'impact des pesticides sur les eaux du Nil de 60 à 80% selon les molécules étudiées par le simple fait de limiter au maximum les applications sur les surfaces imperméables (applications réalisées en agriculture pendant la préparation et le nettoyage du matériel).



Cette étude et ce projet pilote ont démontré que le secteur agricole a un impact limité dans la problématique de la contamination des eaux de surfaces par les pesticides et que d'autre part le monde agricole est prêt à faire des efforts pour diminuer drastiquement (60 à 80%) son impact afin de préserver la ressource naturelle en eau.

Au jardin, quelques efforts sont à faire ...

L'étude du bassin du Nil a démontré que l'utilisation de pesticides au jardin avait un impact important dans la problématique de la contamination des eaux. Dès lors, afin de minimiser l'impact des utilisations de pesticides au jardin, quelques gestes simples doivent être mis en œuvre tels que :

- Se faire conseiller par un professionnel sur quel produit utiliser pour un problème donné.
- Avant d'utiliser un produit, lire complètement la notice du produit pour repérer les consignes de sécurité et les doses d'emploi.
- Stocker tous les produits dans une armoire sous clefs (sécurité accrue et gestion facile des stocks).
- Préparer uniquement la quantité nécessaire de bouillie (pesticides dilués dans de l'eau) en fonction de la surface à traiter et de la dose d'emploi ou utiliser des pesticides prêts à l'emploi (pour connaître la quantité d'eau nécessaire pour traiter une surface donnée, le plus simple est de traiter une fois cette surface avec de l'eau claire et de mesurer le volume utilisé).
- Lors du remplissage du pulvérisateur, éviter de réaliser des pertes de produits (renversement, débordement, ...).

- Pendant le traitement, pour avoir une bonne efficacité du produit, réaliser une pulvérisation des plantes et non un lavage des feuilles (une pulvérisation consiste à déposer sur les feuilles une fine couche de gouttelettes ressemblant à une rosée du matin).

- Après la pulvérisation, diluer le reste 10 fois et épandre le diluât sur la parcelle traitée.

- Eviter la pulvérisation généralisée de surfaces imperméables (dallage, terrasse, trottoir, entrée de garage,...) avec des produits radicaux.

- Préférer les traitements localisés sur de petites adventices avec des herbicides foliaires.

- Ne pas traiter les berges de rivières, étangs ou autres fossés (contact direct entre l'eau et le pesticide), ni traiter à proximité d'un puits artésien

(respecter les zones de prévention délimitées pour les prises d'eau de distribution publique).

- Développer des techniques de désherbage alternatif : binette, thermique, ...

- Déposer les pesticides périmés au parc à conteneurs.

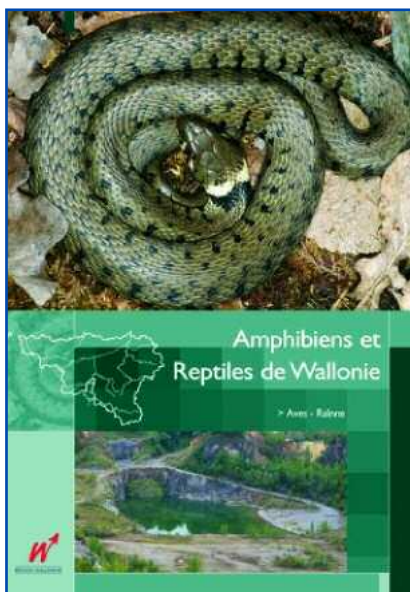
Carl De Vleeschouwer - CRA Gembloux.
devleeschouwer@cra.wallonie.be
+32 81 62 52 75

Pour de plus amples informations sur la problématique de la contamination de l'eau par les pesticides et les solutions correctives, contactez votre Contrat Rivière ou PHYTEAUWAL au 081 62 52 62.

Nouvelle publication

"Amphibiens et Reptiles de Wallonie"

L'atlas herpétologique de Wallonie est publié par Aves - Raîgne dans la série Faune - Flore - Habitats du Centre de Recherche Nature, Forêts et Bois de la Région wallonne (CRNFB). Il est le fruit d'une collaboration de longue haleine menée dans le cadre des programmes d'inventaire et de surveillance de la biodiversité (ISB) coordonnés par la Région et réalisés avec le concours d'associations naturalistes. Ces travaux permettent de suivre au plus près l'état de la biodiversité régionale, comme le montre le rapport 2006-2007 sur l'Etat de l'environnement (entièrement téléchargeable sur www.environnement.wallonie.be/eew/).



Ce vaste travail collectif a permis de rassembler plus de trente mille données relatives aux espèces indigènes et exotiques entre 1985 et 2003. L'état des connaissances, l'analyse des problèmes et des pistes pour une meilleure conservation sont détaillés dans cet ouvrage. Il dépasse donc le simple atlas de répartition des espèces au fil d'un ensemble de petites monographies qui abordent l'identification, le cycle de vie, les déplacements, le régime alimentaire, les habitats, la répartition wallonne et dans les régions alentour, les effectifs et les tendances perceptibles pour chaque espèce, y compris celles introduites. L'ouvrage comprend aussi d'autres chapitres notamment une histoire de l'herpétologie régionale, l'analyse de l'évolution du peuplement et la Liste rouge.

Prix de vente : 25 € + éventuels frais d'envoi (membres Aves-RN-Natagora -10%)

Diffusion : Librairie Aves, 3 rue Fusch, B – 4000 Liège, www.aves.be/librairie/, librairie@aves.be.

Pour toute question : Jean-Paul Jacob, coordinateur atlas, 00-32-63/21.78.55, jp-jacob@aves.be.

Parrainage de rivière

Vous souhaitez parrainer une rivière avec votre école ou votre association ?

Adressez-vous, dès maintenant, aux Contrats de Rivière Semois ou Ton-Messancy qui mettront à votre disposition un dossier pédagogique « Parrainage de rivière » qui a pour but d'accompagner les écoles/associations intéressées dans cette démarche. Ce dossier est destiné à trois tranches d'âge : 2-4 ans, 5-7 ans et 9-12 ans.

Après avoir choisi un tronçon de rivière à proximité de son école, une source, voire même pour les plus petits une fontaine ou un lavoir, la classe sera chargée d'effectuer diverses observations et surtout s'engagera à participer activement à sa protection, sa valorisation et peut-être même à sa restauration.

Lancement de l' "opération communes et rivières propres" ... A vos bottes !

Cette année à nouveau pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement, les administrations communales, en collaboration avec les Contrats de rivière et les Intercommunales (BEP et Idelux), souhaitent organiser les 10, 11 et/ou 12 avril 2008 l' « opération communes et rivières propres ».

Pour que cette opération de ramassage des déchets le long des chemins et cours d'eau soit une réussite, la mobilisation de chacun est indispensable.

Nous souhaitons pouvoir compter sur les membres de votre association ou des élèves de votre établissement pour mener à bien cette grande opération de nettoyage dans les diverses communes participantes.

Pour tout complément d'information, vous pouvez prendre contact avec votre administration communale ou le Contrat de rivière concerné.



Vous êtes pêcheurs, chasseurs, enseignants, vous faites partie d'une association, vous êtes désireux, vous et votre club de rendre votre village, les rivières qui le traversent, et/ou votre commune plus propres et accueillants ? Alors chaussés de vos bottes, rejoignez-nous en ce week-end des 11-13 avril pour un nettoyage de printemps.



Stop ! aux déchets le long des routes :

Jetés le long des routes, les déchets polluent notre environnement pour longtemps. Et s'ils n'étaient pas ramassés, combien de temps nous gêneraient-ils « la vue » ? Voyons un peu ...

Produits	Temps de dégradation
Mouchoir en papier	3 mois
Trognon de pomme	6 mois
Mégot de cigarette	1 à 12 ans
Chewing-gum	5 ans
Emballage de bonbon	10 à 50 ans
Chaussure en cuir	25 à 40 ans
Canette en aluminium	10 à 100 ans

Produits	Temps de dégradation
Cartons à boissons	50 à 100 ans
Boîte de conserve	50 à 100 ans
Briquet en plastique	100 ans
Sac en plastique	100 à 1000 ans
Gobelet en plastique	100 à 1000 ans
Frigolite	1000 ans
Bouteille de verre	4000 ans

Sources du tableau ci-dessus : Idelux - Pascal Micha.

Journées Nature des 20 et 21 septembre.

Tout au long de la journée du jeudi 20 septembre, 130 enfants des écoles primaires du bassin du Ton (les écoles Libre de Saint-Léger et Musson, l'EFCF de Ethe, les écoles communales de Dampicourt, Harnoncourt, Meix-devant-Virton, Robelmont et Sommethonne) ont pu découvrir les habitants de la rivière (les macroinvertébrés avec J Stasser, V. Rassel et L. Toussaint de Gaume-environnement asbl et les poissons avec D. Waltzing et Y. Hauptmann du service de la Pêche de la RW et des représentant du Syndicat des Pêcheurs de Gaume), des étangs (les oiseaux avec S. Bocca de Natagora), la végétation (E. Hubert de la Commune de Virton) et exprimer leurs ressenti par une création de type Land Art (de l'art dans la nature avec P. Vandenaevne de l'asbl Arc-en-Ciel, centre la Ferme à Latour).

Compte rendu de notre "Journée nature" du vendredi 21 septembre 2007

Nous, élèves de l'école communale de Joernich avons eu l'occasion de participer à une journée en rapport avec l'eau.

Pour commencer, nous avons visité une station dépuratoire à Wolkrange. Nous avons compris que l'eau usagée des habitants passe dans différents bassins et conduits pour y être nettoyée. Pour ce faire, il faut l'aide des bactéries et de l'oxygène. Une fois nettoyée, l'eau est rejetée dans la rivière. A ce moment-là, l'eau n'est pas potable pour l'homme mais elle est propre à la consommation pour les animaux.



Ensuite, nous nous sommes rendus au pied d'un ru (c'est un petit ruisseau) pour découvrir les petites "bêtes" qui y habitent. Nous avons appris à reconnaître le sens du courant. Nous avons découvert de nouveaux insectes en les observant avec des loupes, nous avons discuté de la chaîne alimentaire ...



Pour terminer, nous avons eu la chance de participer à une initiation à la pêche à Messancy. Plusieurs pêcheurs nous ont expliqué comment lancer l'hameçon à l'eau. Puis, nous avons choisi un endroit au bord de l'étang des Nénuphars où nous avons appris à patienter pour attraper les poissons. Nous avons réussi à pêcher 12 truites et une 13^{ème} a été capturée par un animateur afin que chaque enfant en ait une ! Eh oui, dans notre classe, nous sommes 13 élèves.

Quelle journée magnifique et mémorable ! Un grand merci à tout le monde.

Les élèves de la classe de Joernich.

S.O.S Plantes invasives

Une espèce invasive est une espèce introduite par l'homme volontairement ou non dans une zone située hors de son aire de distribution naturelle, dans laquelle elle s'est naturalisée et qui représente une dynamique de croissance très rapide, même exponentielle. Cette croissance rapide entraîne des impacts préjudiciables à la diversité biologique indigène.

Si la plupart de ces espèces ne se maintiennent pas, certaines au contraire peuvent se comporter comme des plantes indigènes, c'est-à-dire se naturaliser dans des milieux naturels et semi naturels, s'y maintenir et s'y reproduire sans l'aide de l'homme.

Un petit nombre connaît parfois un développement extraordinaire, au point de menacer la flore indigène et de s'introduire dans les milieux naturels. Ce sont des plantes qui ont un énorme pouvoir de dissémination et qui se reproduisent soit de manière végétative (des morceaux de plantes peuvent rapidement reformer une plante entière); soit de manière sexuée (elles forment de très grandes quantités de semences).

Elles s'installent préférentiellement dans les milieux perturbés tels que : les chantiers, les sites industriels désaffectés, les remblais, les anciennes carrières, ... on parle d'espèces colonisatrices.

Trois espèces de plantes dites invasives ont connu une extension particulièrement spectaculaire en Wallonie : la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon. Celles-ci vous ont été présentées dans l'Info Semois/Semoy N°47 (décembre 2006) et dans l'Info Ton-Messancy N°35 (juin 2006).

A éviter :

- Introduire ces plantes dans son jardin;
- Eviter d'aller jeter ses déchets de jardin à l'orée d'un bois, c'est peut-être là le départ d'une invasion;
- Remanier et transporter les terres lors de travaux sur les sites envahis;
- Distribuer ces espèces;

- Toucher la berce du Caucase sans protection de la peau et des yeux.

Que faire ?

- En partenariat avec le Laboratoire d'Ecologie de la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, les Contrats de rivière du sous-bassin Semois-Chiers organiseront dans le courant du mois d'avril un recensement de ces trois espèces invasives. Celui-ci ne peut se faire sans votre aide. Participez ! Inscrivez-vous au "groupe de travail - lutte contre les plantes invasives" au secrétariat de votre Contrat de rivière.
- Vous apercevez ces espèces aux détours d'une promenade, faites nous part de vos observations (localisation, espèce, développement important ?, ...). Nous prendrons bonne note de votre appel et établirons une fiche d'observation.

Grâce à cet état des lieux, nous serons à même de gérer de manière efficace ces espèces invasives sur l'ensemble du sous-bassin.



Plus d'informations ?

- Région wallonne - DGRNE
<http://mrw.wallonie.be/dgrne>
Numéro vert : 0800/ 11 901

- CR Semois et CRTon-Messancy
Articles de présentation des principales plantes invasives et brochures "Plantes invasives" disponibles sur simple demande.

- Laboratoire d'Ecologie de la FUSAGx
Mme Nora Pieret
<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Page/s/accueil.htm>

A vos agendas

Dimanche 1er juin Journée de l'Environnement au camp militaire de Lagland

Présentation de systèmes d'énergies alternatives, de systèmes d'épurations individuelles, véhicules électriques et hybrides, produits artisanaux, stands éducatifs, démonstration de débardage et travaux du bois, visites nature guidées, ...



Natagora - Lorraine et Natagora - Ardenne centrale

Samedi 15 mars - " Les Chouettes Soirées ! " Conférence et balade nocturne à la découverte des rapaces de la nuit. RDV au Moulin Klepper (Neufchâteau) à 19h (fin vers 22h), prévoir bottes. Contacts: Marie Vanschepdael - 0499/37.57.28 – vanschepdaelmarie@yahoo.fr ou Elise Pire (0494/69.09.59).

"Observation et écoute des chouettes si possible, dans la forêt d'Anlier". R.D.V. à 19h30 au CRIE d'Anlier (rue de la Comtesse Adèle, 36 à Anlier) (fin vers 21h30). Contact : CRIE d'Anlier (063/42.47.27)

Dimanche 06 avril : "Un jardin au naturel, comment y arriver ?" Balade et découverte avec le propriétaire pour tout découvrir des trucs et astuces du jardin au naturel. Limité à 40 participants, PAF: 4€ (membre Natagora), 5€ (non membre). Neufchâteau. Contact : Jonathan Dekeyser (061/27.86.98, jonathan.dekeyser@natagora.be)

Samedi 26 avril : "Découverte des plantes médicinales et comestibles ". Venez (re)découvrir les vertus des plantes et vous délectez de délicieuses recettes lors de cette journée placée sous le signe des bienfaits des plantes. Neufchâteau. Limité à 40 personnes. PAF : 4€ (membre Natagora), 5€ (non membre). Contact : Jonathan Dekeyser (061/27.86.98, jonathan.dekeyser@natagora.be)

Jeudi 1er mai : "Aube des oiseaux". Possibilité de prendre un déjeuner OXFAM après la balade. RDV à 7h00 au Moulin Klepper (Neufchâteau). Contact: Jonathan Dekeyser (061/27.86.98, jonathan.dekeyser@natagora.be)

Dimanche 4 mai : Découverte de l'avifaune et de la flore printanières en milieu rural et forestier, ainsi que visite du marais transfrontalier de la Cussignière (réserve RNOB). Contact : Jean-Philippe Rolin (0497/88.50.63 - Jeanphilipperolin@hotmail.com). R.V. à 9h00 Chapelle Saint-Denis à Ville-Houdlémont (F) (ou à 13h00 à l'entrée de la réserve RNOB de la Cussignière à droite, juste après le passage à niveau de Baranzy (Musson)) (fin vers 16h00). A emporter : bottes, pique-nique.

Dimanche 18 mai : "Journée Nature en Fête". Balades dans des réserves naturelles de la région. Contacts : J. Dekeyser 061/27.86.98 ou jonathan.dekeyser@natagora.be et S. Bocca 063/41.21.34 ou 063/41.21.40 ou stephane.bocca@natagora.be ou www.natagora.be

Natagora - Houille et Semois ardennaise

14 mars : Conférence sur le projet "Refuges naturels" suivi par la réunion de la Régionale. Contact : Huguette Reynaerts (0476/33.11.45 - huguette_reynaerts@hotmail.com) - R.V. à 20h00, ancienne école de Merny (Paliseul).

22 mars : Analyse de l'eau d'un ruisseau et d'une mare dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau. Contact : Huguette Reynaerts (0476/33.11.45 - huguette_reynaerts@hotmail.com) -R.V. à 14h00 Eglise de Chairière (fin vers 16h00).

2 avril : Inventaire de la faune et de la flore au Rux au Moulin. Contact : Anne Cabus (061/46.68.53 - a.cabus@scarlet.be) -R.V. à 9h00 Eglise de Petit-Fays (fin vers 12h00).

5 avril : Inauguration de la réserve Bois sous les Granges. Contact : Huguette Reynaerts (0476/33.11.45 - huguette_reynaerts@hotmail.com) - R.V. à 14h00 Eglise de Chairière (fin vers 16h30).



ENSEMBLE NOS VALLEES!